

APCLV

Camping Lac Vert &lt;ca.campinglacvert@gmail.com&gt;

Ven 2022-05-27 20:24



27 mai 2022

### **NOUVEAU CA 2022**

L'AGA a eu lieu le 14 mai 2022 dans la salle communautaire et les propriétaires de 200 terrains y ont assisté. Il y avait un poste d'administrateur en élection et Jean Gauthier y a été élu. Albert Renaud a démissionné de son poste et le candidat élu en deuxième place lors de l'AGA, Alain Normand, a accepté le poste en 2022. Jonathan Visinski restera en poste en 2022 pour préparer la transition vers un syndicat de copropriété en tant que représentant d'un membre fondateur. Les membres du CA en 2022 sont Jean Gauthier et Alain Normand, membres élus qui se partageront les tâches de président et de vice-président, ainsi que Benoit Larose, Indira Rojas Burgos et Jonathan Visinski, représentants des membres fondateurs.

### **APCLV transfert d'une corporation sans but lucratif à un syndicat de copropriété**

Comme indiqué en détails dans notre communiqué du 10 mai dernier et comme expliqué par le notaire Mario Patry lors de l'AGA du 14 mai, il est convenu de changer la forme juridique de l'APCLV en un syndicat de copropriété. Pour ce faire, chaque membre doit signer une procuration auprès des notaires et plusieurs membres ont déjà signé le document. Les notaires reviendront sur place au cours de l'été pour compléter les signatures de procurations et un avis vous sera transmis quant aux date et heure.

Conformément au vote des membres lors de l'AGA du 14 mai 2022, les frais relatifs sont de 100\$ par lot, payables en entier en 2022 et l'APCLV facturera chaque membre en temps opportun.

### **COMPOSTAGE, VIDANGES, RECYCLAGE**

Depuis l'été dernier, la Municipalité de Val-des-Bois exige le compostage et, conséquemment, la cueillette des résidus est modifiée. Le compost est cueilli aux 2 semaines, le recyclage est cueilli aux 2 semaines mais les vidanges/ordures sont cueillies une seule fois par mois - <https://val-des-bois.ca/services-aux-citoyens/travaux-publics/calendrier-des-matieres-residuelles/>.

L'APCLV a acheté et installé des bacs de compost pour votre utilisation. **Veillez disposer de vos matières compostables dans des sacs de compost transparents et placés dans les bacs bruns.**

### **GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS**

Les épines et les feuilles doivent être nettoyées sur chaque terrain avant le 20 juin et mis en tas au bord du chemin et ces débris seront ramassés par une équipe jusqu'au 17 juin 2022. **Après cette date, c'est la responsabilité de chaque campeur de garder son terrain propre et de disposer des épines, feuilles, etc.** Chacun doit apporter son compostage, son recyclage, ses débris d'épines et de feuilles ainsi que les vidanges dans les bacs prévus à cet effet.

### **PÉRIODE DE CONSTRUCTION**

Conformément aux Règles de l'APCLV, toute construction, rénovation ou autre travail effectué aux installations doivent être préalablement autorisés par l'APCLV et la Municipalité de Val-des-Bois et être effectués **avant le 20 juin** - <http://www.campinglacvert.com/association-des-proprietaires-du-camping-lac-vert/construction-renovation/>.

### **ADRESSE COURRIEL MUNICIPALITÉ**

Pour toute requête de permis ou d'information à la Municipalité de Val-des-Bois, veuillez contacter Roxane Blanchard, inspectrice et responsable de l'urbanisme au 819 454-2280 ou à l'adresse suivante : [insp@val-des-bois.ca](mailto:insp@val-des-bois.ca).

### **RÈGLES ET SITE WEB**

Les Règles de l'APCLV ont été revues et éditées et la nouvelle version est sur le site web <http://www.campinglacvert.com/wp-content/uploads/2022-Regles-de-lAPCLV.pdf>.

Toute l'information pertinente aux membres de l'APCLV et aux campeurs se trouve sur le site web <http://www.campinglacvert.com/association-des-proprietaires-du-camping-lac-vert/>.

On vient juste de commencer le camping et on a déjà eu droit à une canicule – **ON SE SOUHAITE UNE MAGNIFIQUE SAISON !!**